

Communiqué de presse

Le 21 février 2018

LES ELUS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS INTERPELLENT LE PREMIER MINISTRE SUR LE SCANDALE D'ÉTAT DU GRAND PARIS EXPRESS

Dans un courrier adressé au Premier Ministre, les élus représentant les collectivités locales au conseil de surveillance de la Société du Grand Paris ont annoncé se désolidariser des décisions antérieures de ce conseil qui, en raison du caractère lacunaire et biaisé des informations fournies par l'Etat et la Société du Grand Paris, ont conduit à une situation d'impasse : dérives budgétaires catastrophiques, aléas techniques non maîtrisés, impossibilité de respecter les objectifs calendaires annoncés.

Comme le soulignait la Cour des Comptes dans son rapport du 17 janvier 2018, les élus du conseil de surveillance se sont vu dissimuler, pendant au moins plusieurs mois, des informations techniques et financières qui leur auraient permis d'exercer leur devoir de contrôle et de pallier l'incapacité de l'Etat à piloter ce « chantier du siècle » dont le coût a déjà doublé, de 19 à 38 milliards d'euros, alors que l'essentiel des travaux n'ont pas encore commencé.

Un récent rapport du Préfet de région, utilisant ces informations afin de proposer un recalage du calendrier du projet, a également été caché aux élus, au mépris des obligations réglementaires posées par les statuts de la Société du Grand Paris.

Lors du simulacre de concertation engagé par le Gouvernement ces dernières semaines, prétendant associer les élus à la définition des objectifs de mise en service des différentes lignes, des informations factuelles n'ont été diffusées aux élus qu'une fois que les réunions de concertation étaient passées : durant tout ce temps, les élus ont dû forger leur analyse à partir d'éléments divulgués par la presse et de bruits de couloir, avec un niveau d'information ne dépassant pas celui du grand public.

Les élus s'insurgent contre la méthode scandaleuse adoptée par le Gouvernement dans cette affaire, qui conduit à les prendre en otage des arbitrages à venir, et s'opposeront à une décision de recalage du calendrier qui serait prise de manière unilatérale.

Ils appellent au rétablissement d'une relation de confiance et à l'engagement d'une réelle concertation sur l'ensemble des questions qui se posent aujourd'hui : calendrier, mesures de substitution, financement des travaux et de l'exploitation du futur réseau.

Contacts presse

Muriel HOYAUX
Grégoire LÉBOUC
tél. : 01 41 91 27 27

courriel : presse92@hauts-de-seine.fr
Espace presse sur www.hauts-de-seine.fr